



CIBOX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement et modification de la deuxième tranche de financement en fonds propres d'un montant 500 K€, afin d'accompagner la montée en puissance du site industriel de Revin

- Émission de 200 obligations remboursables en actions pour un montant nominal total de 500.000 euros

Pour rappel, la société CIBOX a mis en place un financement sous forme de bons d'émission d'obligations remboursables en actions avec la société IRIS, qui, après avoir reçu les actions issues de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société. Les actions, résultant du remboursement des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société IRIS.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué du 16 octobre 2024.

13 mars 2025. CIBOX, expert français de la micro-mobilité électrique, annonce le lancement de la deuxième tranche de financement en fonds propres, via l'émission de d'obligations remboursables en actions¹ de CIBOX réservée à IRIS, telle qu'annoncée au marché le **16 octobre 2024**².

Objectif de l'opération

Depuis 2022, CIBOX a décidé d'internaliser sa production de vélos à assistance électrique en France à Revin, et ainsi faire de cet outil industriel un vecteur de croissance, permettant la fabrication de produits de mobilité compétitifs et innovants.

¹ Actions déjà émises ou nouvelles à émettre

² Voir communiqué de presse du 16 octobre 2024 sur le site internet de la Société

Le 10 mars 2025, Cibox a annoncé le démarrage de sa production sur son site définitif de Revin à partir d'avril, avec une capacité initiale de 200 vélos électriques par jour.

Ce financement permettra ainsi de renforcer les capitaux propres de CIBOX, d'accompagner la reprise de l'activité et le besoin en fonds de roulement associé, et de soutenir la montée en puissance du site de Revin.

Modalités de l'opération

2

Les modalités d'émission de cette deuxième tranche ont été modifiées par rapport aux termes du contrat d'émission et de souscription de bons d'émission d'obligations remboursables en actions conclu le 16 octobre 2024, pour prévoir un échelonnement en deux émissions de 200 obligations remboursables en actions pour un montant total de 500 000 euros chacune, (i) en date de ce jour et (ii) lorsque le seuil de remboursement de 80% du précédent tirage sera atteint³.

**Prochain rendez-vous : Résultats annuels 2024 et chiffre d'affaires du
1^{er} trimestre 2025, le 23 avril 2025 après Bourse**

Retrouvez toutes les informations sur : www.ciboxcorp.com

À propos de Cibox

Créée en 1995, Cibox est une entreprise technologique française spécialisée dans les produits électroniques grand public. Au fil des années, Cibox a acquis une grande expérience dans la conception de produits technologiques répondant aux attentes des consommateurs et des distributeurs.

Aujourd'hui, l'offre s'articule principalement autour d'une gamme de produits de micro-mobilité électrique (trottinettes, vélos à assistance électrique, accessoires). Notre métier est de concevoir, fabriquer, entretenir des produits et services de mobilités douces pour les trajets de 3 à 30 km, qu'ils soient personnels ou professionnels. Afin de promouvoir ses solutions innovantes, Cibox a développé ses marques de produits (Scooty et yeep.me).

En 2024, CIBOX a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 M€.

L'action CIBOX est cotée sur Euronext Growth Paris (ALCBX - FR0000054322). Elle est éligible PEA et au PEA-PME.

Contacts

CIBOX

investisseurs@ciboxcorp.com

Presse financière

Michaël Scholze

Michael.scholze@seitosei-actifin.com

Tel. +33 1 56 88 11 14

Relations Investisseurs

Foucauld Charavay

foucauld.charavay@seitosei-actifin.com

+33 6 37 83 33 19

³ La Société indique que la première tranche souscrite en octobre 2024, d'un montant de 1 M€, a été intégralement remboursée à ce jour.

CIBOX

